



# Formation Civique et Citoyenne



## Pré requis :

- Être en mission service civique



## Coût :

100€ (= montant de l'aide versée aux structures par l'ASP)

Frais annexes possibles à la charge de la structure d'accueil du volontaire (hébergement, déplacement, restauration)



## Renseignements :

Départements 04, 06, 83

Laetitia FIORI

[6300000.lfiori@ffhandball.net](mailto:6300000.lfiori@ffhandball.net)

Tél. 06 28 92 47 25

Départements 05, 13, 84

Véronique ALLARD-LATOUR

[6300000.vallardlatour@ffhandball.net](mailto:6300000.vallardlatour@ffhandball.net)

Tél. 06 60 76 68 94

Accessibilités / Handicap

[6300000.agriffon@ffhandball.net](mailto:6300000.agriffon@ffhandball.net)



## Présentation

Les volontaires en mission service civique doivent participer à une formation Civique et Citoyenne de 2 jours.

Elle répond au référentiel de formation de l'Agence du service civique, qui a pour objectif d'informer les volontaires de leurs droits et devoirs, de les sensibiliser aux enjeux de la citoyenneté et d'être en contact avec d'autres volontaires et ainsi de confronter leurs expériences.

## Objectifs pédagogiques

La formation aborde des thèmes relatifs aux « valeurs de la République », à « l'organisation de la cité » mais aussi aux « droits et devoirs » d'un volontaire.

À l'issue de la journée « générale », les volontaires auront connaissance des principes fondamentaux qui régissent le Service civique, auront abordé et débattu sur le sujet de la « gestion des conflits ». Ils auront également pu faire connaissance avec d'autres volontaires et échanger sur leur mission respective.

À l'issue de la journée « pratique », ils auront expérimenté un événement sur la thématique de leur choix (en rapport, ou non, avec leur propre thème de mission civique et citoyenne) et auront pu être en contact direct avec du public et d'autres volontaires.

- Favoriser l'accès et l'engagement dans la fonction Juge Arbitre Jeune
- formation aux gestes de l'officiel de table

## Contenus

Module « Théorique »

- Les droits et devoirs du Service Civique : « Les droits et devoirs du citoyen »
- Atelier Gestion des conflits : « Les valeurs de la République »
- Le projet du Service Civique : « L'organisation de la cité »
- L'organisation du sport en France : « L'organisation de la Cité »

Module : « Pratique »

- Thèmes : Handicap, Féminisation, Citoyenneté - Mise en situation pratique

## Temps de formation et Modalités

2 modules : 1 journée « générale » et 1 journée « pratique / thématique ».

Module « général »

Formation participative avec une alternance d'apports de connaissances, quiz en équipe, de travaux de groupes, jeu de rôles et partage d'expérience.

Module « pratique / thématique »

Le stagiaire vivra un événement sur la thématique de son choix et y animera des ateliers. Le stagiaire sera en contact direct avec du public.

## Validation de la formation

Attester de sa participation à tous les temps de formation : une journée « générale » et une journée « pratique »

Je consulte les dates  
et/ou je m'inscris\*

\* Prendre connaissance des Conditions générales de vente et du Règlement intérieur

